

Levallois-Perret, le mercredi 16 mars 2011

Communiqué de mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A partir du 17 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société UMANIS a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 1er octobre 2008, à la société de Bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 100 000 € en espèces

Contact:

Jean-Jacques LINCK, Directeur Administratif et Financier – Tél. : 01 40 89 68 00 -
jlinck@umanis.com

A propos d'Umanis – www.groupeumanis.com

Créé en 1991, Umanis est une société de conseil et d'ingénierie spécialisée en Business Intelligence, Gestion de la Relation Client (CRM) et en E-Business. Umanis, un des leaders français dans ces domaines, accompagne ses clients sur la globalité de leurs projets informatiques : conseils, réalisation, intégration, Tierce Maintenance Applicative et formation.

En 2009, le Groupe Umanis a réalisé un Chiffre d'Affaires de 55,5 millions d'Euros et compte parmi ses 500 clients actifs des grands comptes internationaux, nationaux et régionaux. Avec près de 1000 collaborateurs, Umanis est implanté à Aix en Provence, Lille, Lyon, Metz, Nantes, Paris, Pau, Toulouse, Tours. Reconnu pour son expertise technologique et fonctionnelle, le Groupe Umanis est partenaire des plus grands éditeurs de logiciels du marché.

Depuis décembre 1998, Umanis est coté sur le marché Eurolist Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN FR0010949388).